

Politique environnementale

02_QHSE

03.03.01

Engagement pour l'environnement :

Dans le cadre de notre engagement continu en faveur de la durabilité, le Groupe ARSA s'engage à adopter et à promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement dans tous les aspects de nos opérations. Cette politique environnementale couvre les domaines clés suivants :

1 Gestion de l'eau :

- Optimiser l'utilisation de l'eau et réduire les gaspillages.
- Mettre en place des systèmes de récupération et de recyclage de l'eau.
- Prévenir la contamination des sources d'eau par nos activités.

2 Prévention de la pollution de l'air :

- Minimiser les émissions atmosphériques nocives de nos installations.
- Promouvoir l'utilisation de technologies et de carburants à faible émission.
- Suivre et réduire notre empreinte carbone.

3 Gestion des déchets :

- Réduire, réutiliser et recycler les déchets générés.
- Mettre en œuvre des pratiques de gestion des déchets respectueuses de l'environnement.
- Collaborer avec des partenaires pour une gestion efficace des déchets.

4 Consommation énergétique :

- Améliorer l'efficacité énergétique de nos opérations.
- Augmenter l'utilisation des énergies renouvelables.
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre de nos activités.

5 Biodiversité :

- Protéger et restaurer les habitats naturels affectés par nos opérations.
- Promouvoir la biodiversité dans nos projets et sites.
- Collaborer avec des experts en biodiversité pour des pratiques durables.

6 Produits dangereux :

- Limiter l'utilisation de substances dangereuses dans nos processus.
- Assurer une manipulation, un stockage et un transport sécurisés des produits dangereux.
- Mettre en place des protocoles d'urgence pour gérer les incidents liés aux matières dangereuses.

7 Utilisation des produits dangereux :

- Former les employés sur les pratiques sécuritaires d'utilisation des produits dangereux.
- Mettre en place des mesures de contrôle pour minimiser les risques.

8 Fin de vie des produits :

- Concevoir des produits avec une perspective de durabilité et de recyclabilité.
- Encourager la réutilisation et le recyclage des produits en fin de vie.

9 Santé et sécurité des utilisateurs :

- Garantir que nos produits et services sont sûrs pour les utilisateurs et l'environnement.
- Fournir des informations claires et complètes sur l'utilisation sécuritaire des produits.
- Surveiller et évaluer les impacts de nos produits sur la santé et la sécurité des utilisateurs.

10 Promotion de la durabilité :

Nous nous engageons à promouvoir la durabilité au sein du groupe ARSA. Nous privilégions la satisfaction et le bien-être de nos collaborateurs et encourageons l'utilisation de matériaux durables et respectueux de l'environnement, en veillant à ce qu'ils respectent les normes environnementales et les réglementations en vigueur. De plus, nous avons défini des objectifs de développement durable pour lesquels nous nous efforçons de progresser :

- Circularité de nos matériaux et ressources :

D'ici 2027, nous augmentons la circularité de nos matériaux et ressources (déchets de chantier, énergie, eau) de 20% par rapport à 2023, tout en réduisant nos déchets non revalorisables à un seuil de 2% du chiffre d'affaires (par rapport à un seuil de base de 2.4% calculé pour l'année 2023).

Ce seuil pourra être ajusté en fonction des évolutions nécessaires.

- Santé et sécurité au travail :

D'ici 2025, nous nous engageons à réduire l'absentéisme de courte durée, défini comme des absences de moins de 5 jours consécutifs, de 316 heures pour 100 collaborateurs en 2023 à 200 heures pour 100 collaborateurs en 2025. Pour y parvenir, nous mettrons en œuvre des mesures clés telles que la formation continue, l'amélioration des équipements individuels et collectifs, l'adoption de pratiques de travail flexibles, la création de conditions de travail optimales, et la mise en place de procédures adaptées pour assurer le bien-être et la satisfaction globale de nos collaborateurs.

Approvisionnement en matériaux :

D'ici 2025, nous nous engageons à optimiser notre approvisionnement en favorisant les fournisseurs et les prestataires locaux, avec pour objectif que 80 % de nos fournisseurs soient situés dans un rayon de 100 km du lieu d'utilisation.

En parallèle, nous veillerons à ce que ces fournisseurs respectent et appliquent notre politique d'achats locaux et durables, en signant notre code de conduite des prestataires.

- Formation et éducation :

D'ici 2028, nous nous engageons à mettre en œuvre un programme structuré de formation interne et de développement de carrière pour tout notre personnel. Notre objectif est de garantir que 80 % des postes vacants, notamment ceux liés aux départs en retraite, soient pourvus par des employés internes ayant suivi notre programme de succession.

De plus, nous collaborerons avec les autres membres du groupe FFE-STI pour créer un engagement collectif visant à renouveler la force de travail dans notre domaine d'activité.

- Énergie :

D'ici 2030, nous nous engageons à réduire nos émissions de carbone de 45 %, en passant de 12'916 tonnes de CO2 en 2023 à 7'104 tonnes de CO2. Cette réduction couvrira notre flotte de véhicules, nos opérations, et notre consommation énergétique.

Nous serons accompagnés par Projets 21 pour l'obtention du label "CARBON FRI", ce qui inclut l'élaboration d'un plan d'actions, d'une politique climatique, ainsi que la préparation et la soumission du dossier Carbon Fri, et la gestion des échanges avec la Fondation Carbon Fri.

En intégrant ces objectifs, nous renforçons notre engagement en faveur de la durabilité et contribuons activement à des pratiques respectueuses de l'environnement.

11 Suivi et amélioration continue :

- Mettre en place des indicateurs de performance environnementale pour suivre nos progrès.
- Réaliser des audits environnementaux réguliers et mettre en œuvre des actions correctives.
- Réviser et mettre à jour cette politique pour refléter les changements technologiques, réglementaires et les meilleures pratiques de l'industrie.

Cette politique environnementale reflète notre engagement à agir de manière responsable et durable, en tenant compte de l'impact de nos activités sur l'environnement et la société. Nous nous engageons à travailler continuellement pour améliorer notre performance environnementale et à intégrer ces principes dans tous les aspects de nos activités.